COMMUNE DE CLARET LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

NUMERO DES OPERATIONS	DESIGNATION DES OPERATIONS	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	MAITRE D'OUVRAGE
ER1	Création d'une voie de désenclavement et d'un dispositif de retournement. Emprise : 5m.	968 m²	COMMUNE
ER2	Elargissement de voie, création de voie et d'un dispositif de retournement pour désenclavement.	1 580 m ²	COMMUNE
ER3	SUPPRIME		
ER4	Aménagement d'un terrain de sports	12 000 m ²	COMMUNE
ER5	SUPPRIME		
ER6	Création d'un chemin de désenclavement. Emprise : 5m.	1 790 m ²	COMMUNE
ER7	Création d'un cheminement piéton de désenclavement. Emprise : 4m.	536 m ²	COMMUNE
ER8	Création d'une piste cyclable. Emprise : 3 m.	875 m ²	DEPARTEMENT
ER9	 a) Création d'une voie structurante en zone Uc dans le secteur du Mazet destinée à se boucler avec l'ER9b. Emprise: 11 m. b) Création d'un piquage de voirie en zone IIAU1 dans le secteur de la Vignasse, destiné à se boucler avec l'ER9a. 	724 m² /	COMMUNE
ER10	Création d'une voie et d'un dispositif de retournement en zone IIAU2 dans le secteur des Mattes. Emprise : 11 m.	1 304 m ²	COMMUNE
ER11	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales en zone A en amont du secteur des Mattes.	1 254 m ²	COMMUNE

NUMERO DES OPERATIONS	DESIGNATION DES OPERATIONS	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	MAITRE D'OUVRAGE
ER12	Création d'une voie de désenclavement en zone Uc à partir du chemin de Fumeras. Emprise : 10 m.	912 m ²	COMMUNE
ER13	Création d'une voie de désenclavement en zone Uc à partir du chemin des Capellières. Emprise : 10 m.	880 m ²	COMMUNE
ER14	a) Création d'une voie structurante en zone IIAU2 dans le secteur du Camp Rouge et La Plaine. Emprise : 11 m. b) Création d'une voie de desserte se bouclant sur l'ER14a. Emprise : 8 m. c) Création d'un piquage depuis l'ER14a. Emprise : 8 m.	4 743 m²	COMMUNE
		1 423 m ²	COMMUNE
		488 m²	COMMUNE
ER15	 a) Création d'une voie de désenclavement, dans l'emprise existante, en zone Ucb dans le secteur de Sauviac. b) Création d'une voie de desserte en zone IIAU1 dans le secteur de Sauviac. Emprise : 8 m. 	160 m²	COMMUNE
		1 042 m ²	COMMUNE
ER16	Création d'une voie de désenclavement en zone IIAU1 dans le secteur de Sauviac. Emprise : 7 et 8 m.	780 m²	COMMUNE